

100 KM DU VAL DE SOMME
Championnats de France 2026-2027
et Course Open

—
samedi 3 octobre 2026

FFA	Label Argent Championnat de France FFA 2026-2027
Heure de départ	6h30
Lieu de départ et arrivée	Parc du grand marais, rue du grand marais 80000 Amiens
Temps limite	15h
Parcours	En aller-retour sur le chemin de halage, entre le parc du grand marais et Rivery puis vers Epagnette. Parcours mesuré officiellement. Tracé GPX disponible sur le site de la course (<i>à venir après mesurage</i>).
Barrières horaires	14 Km passage avant 8h30 (2h de course) 35 Km passage avant 12h00 (5h30 de course) 56 km passage avant 15h00 (8h30 de course) 77 Km passage avant 18h (11h30 de course)
Catégories autorisées	à partir de la catégorie Espoirs (U23) (né(e)s en 2007 et avant)
Licences autorisées	Licences FFA Compétition : championnats de France 2026-2027 Licences FFA Running : course Open
Coueurs non licenciés ou licenciés autres fédérations	Les autres licenciés ou les participants non-licenciés doivent fournir un PPS (http://pps.athle.fr) valide au 3/10/26
Inscriptions	Uniquement en ligne sur www.100kmdelasomme.com Aucune inscription sur place
Date limite d'inscription	Dimanche 27 septembre 2026 à 23h00
Montant de l'inscription	Licenciés FFA : 69€ avant le 31 août à 23h Non licenciés FFA : 73€ avant le 31 août à 23h Pour tous : +10€ après le 31/08/26
Assurance annulation en option	Remboursement intégral (hors options et frais) si forfait déclaré jusqu'au 18 septembre. Remboursement à 50% (hors options et frais) si forfait déclaré jusqu'au 2 octobre.
Récompenses	Cadeau à tous les inscrits. Affiche-souvenir de la manifestation. Médaille à chaque finisher. Médaille en option pour un suiveur.
Suiveur	L'inscription comporte un dossard suiveur, sans supplément, à fixer sur le vélo. Un seul suiveur autorisé à partir du 16ème km. Le suiveur doit respecter le règlement spécifique (ne pas abriter le coureur, ne gêner personne) sous peine de disqualification du coureur. Tout suiveur non accrédité se verra refuser l'accès aux zones de ravitaillement. Plusieurs suiveurs peuvent se relayer à condition de limiter à un seul vélo sur le circuit à tout instant.

	Le suiveur n'est pas obligatoire.		
Petit-déjeuner du suiveur	En option, après le départ du coureur en attendant son retour au quinzième kilomètre		
Retrait des dossards	Chez un partenaire : mercredi et jeudi (<i>à préciser</i>) Au parc du grand marais à Amiens : Vendredi de 15h à 20h00 Samedi entre 5h30 et 6h15		
Consignes	Sur place, à partir de 6h. Dépôt et reprise sur présentation du dossard.		
Douches, vestiaires	Stade des Spartiates d'Amiens-métropole. Les vestiaires sont accessibles mais non gardés. Tout déposer à la consigne.		
Toilettes	Régulièrement disposées le long du parcours.		
Parking	Parc du grand marais, privilégier le co-voiturage ou les transports en commun (bus gratuit le samedi à Amiens).		
Ravitaillement personnel	Les ravitaillements personnels doivent être clairement étiquetés et déposés le vendredi entre 15h et 20h dans des bacs prévus à cet effet, correspondants aux différents points de ravitaillement. Ils seront positionnés par l'organisation le samedi matin sur une table séparée.		
Restauration	Sur place, présence de food-trucks.		
Ravitaillement de l'organisation	Tous les 5 km environ (cf plan) Boissons diverses Aliments sucrés et salés, fruits secs et fruits frais. Servis par les bénévoles des clubs de la Somme et d'associations partenaires.		
Zones de ravitaillement	Le ravitaillement est autorisé sur l'ensemble du parcours.		
Sécurité	Les suiveurs sont invités à se munir d'un téléphone mobile. Le port du casque par le suiveur est vivement recommandé. L'utilisation d'une lampe frontale est indispensable avant le lever du jour sur le chemin de halage non éclairé. Il est de la responsabilité des coureurs en plus de 12h et de leur suiveur de se munir d'une lampe frontale en fin de parcours.		
Podium et primes	Le podium de remise des récompenses est programmé à 19h au parc du grand marais. Présence indispensable. Les primes sont données à l'issue des podiums.		
	Place	Homme	Femme
	1 ^{ère} place	500,00 €	500,00 €
	2 ^{ème} place	350,00 €	350,00 €
	3 ^{ème} place	200,00 €	200,00 €
	4 ^{ème} place	100,00 €	100,00 €
	5 ^{ème} place	100,00 €	100,00 €
	6 ^{ème} place	100,00 €	100,00 €
Prime au record	250,00 €		
Records de l'épreuve	Record féminin : Camille CHAIGNEAU (FRA) 7h28:58 (2021) Record masculin : Wouter DECOCK (BEL) 6h37:20 (2022)		